



Bruxelles : 126, b°12 - Avenue des Croix de Guerre - 1120 Buxelles  
Mons : Parc Initialis - 2 - rue Descartes - 7000 Mons  
Liège : 61/63 - Rue Grand-Vinâve - 4101 Jemeppe

Tel : 02/245.46.95 Fax : 02/215.12.78  
Tel : 06/532.15.51 Fax : 06/532.15.77  
Tel : 04/234.17.00 Fax : 04/234.17.80

Compte Bancaire : 340-0298168-28 T.V.A. BE 0406.671.312

- CONFIDENTIEL -

PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE A BT ET TBT

(Contrôle effectué selon la procédure interne PRO-INS-E-10)

Rapport N° : 2024.09.02.031/5 Personne responsable de l'exécution du travail :  
Date du Contrôle : 03.02.09 Nom-Prénom :  
Propriétaire Nom-Prénom : J.A.E. P.oom N°TVA/N°C.Id :  
Adresse : Adresse de l'ins :

TYPE DE CONTROLE :

- A) Examen de contrôle avant mise sous tension d'une installation électrique BT et TBT domestique effectué sur base des prescriptions du RGIE
- B) Examen de contrôle d'une installation électrique BT et TBT domestique en vue d'un renforcement de puissance de raccordement au réseau public de distribution, effectué sur base des prescriptions du RGIE.

TYPE D'INSTALLATION :

Unité d'habitation Parties communes Autres : soumise à l'Art.86 l'Art.87 du RGIE.  
Distributeur : Raccordement suivant câblage tableau : Tension : 230 V.  
Alimentation tableau principal : X mm². Protection raccordement : 6.3 A. In max. à prévoir)  
Colonne d'alimentation : mm². Interr-Sect.Général : A.  
Nombre de tableaux : 1 Nombre de circuits terminaux : 4 RE = 4 Ω RIGEN = 0.6 MΩ.  
Type prise de terre : boucle piquets

Différentiels	In en A	Icc en kA	IΔ en A	Circuits protégés	In en A	Icc en kA	IΔ en A	Circuits protégés	In en A	Icc en kA	IΔ en A	Circuits protégés
	63	3	0,3	50								
	63	3	0,3	4								

DESCRIPTION DE L'INSTALLATION :

Circuits	Protections	Sections	Circuits	Protections	Sections
Voir annexes					

MANQUEMENTS :

Infraction :  
L'installation n'est pas conforme. Les travaux nécessaires pour faire disparaître les manquements constatés doivent être exécutés sans retard, et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.  
Dans le délai d'un an à dater de ce jour, en cas de refus d'une seconde visite ou au cas où des infractions subsisteraient, une copie du procès verbal sera envoyée conformément à l'Art. 276.02 du RGIE à l'Administration de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques.  
Les résultats du contrôle ne permettent pas de déclarer l'installation conforme. Un examen supplémentaire est à exécuter par le même organisme avant la (re) mise en usage de l'installation.

NOTES :

- Le différentiel général :  était plombé  n'a pu être plombé  a été plombé  n'est pas plombable  absence de différentiel
- Les schémas  ont été signés  n'ont pas été signés  absence de schémas

CONCLUSION :

- L'installation est conforme. La prochaine visite est à prévoir avant le : 2024
- L'installation n'est pas conforme. Les travaux nécessaires pour faire disparaître les manquements constatés doivent être exécutés sans retard, et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.
- Dans le délai d'un an à dater de ce jour, en cas de refus d'une seconde visite ou au cas où des infractions subsisteraient, une copie du procès verbal sera envoyée conformément à l'Art. 276.02 du RGIE à l'Administration de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques.
- Les résultats du contrôle ne permettent pas de déclarer l'installation conforme. Un examen supplémentaire est à exécuter par le même organisme avant la (re) mise en usage de l'installation.

Inspecteur (Nom+signature)  
Pour CIB-asbl

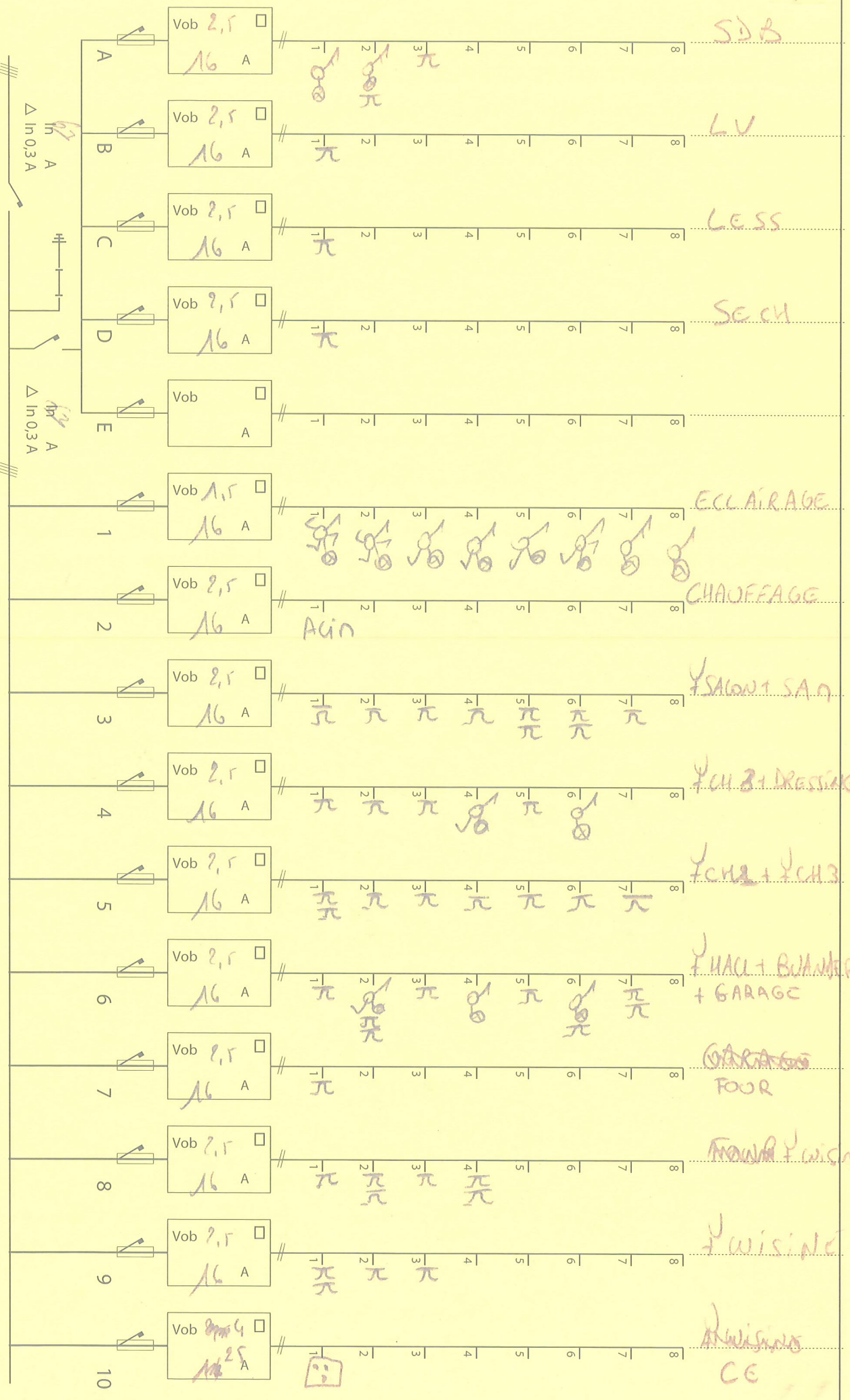
Le demandeur (Nom+signature)

Agence de Contrôle Agréée  
**CONT. IND. RFLNF**  
 Date de contrôle  
 Signature Agent  
 11/11

Agent

TENSION (mono 230 V)  
 TRI 230 V  
 TRI 400 V + N  
 COFFRET BIHORAIRE  
 COFFRET ACCU.

Suite voir feuillet n°  
 Feuillet n°  
 2

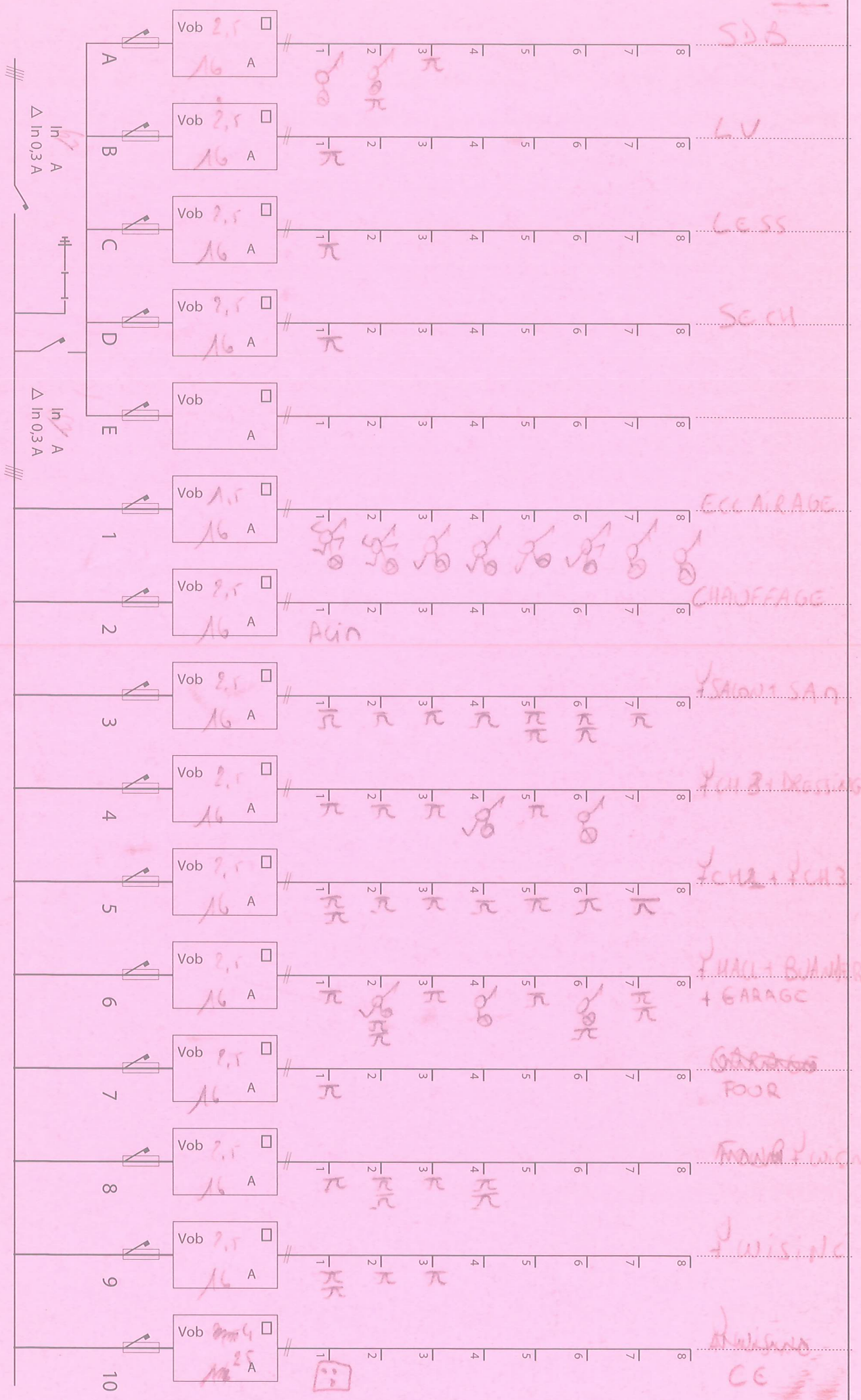


Agence de Contrôle Agréé  
**CONT. IND. PELGE**  
 Date de contrôle  
 Signature Agent 11-11-11

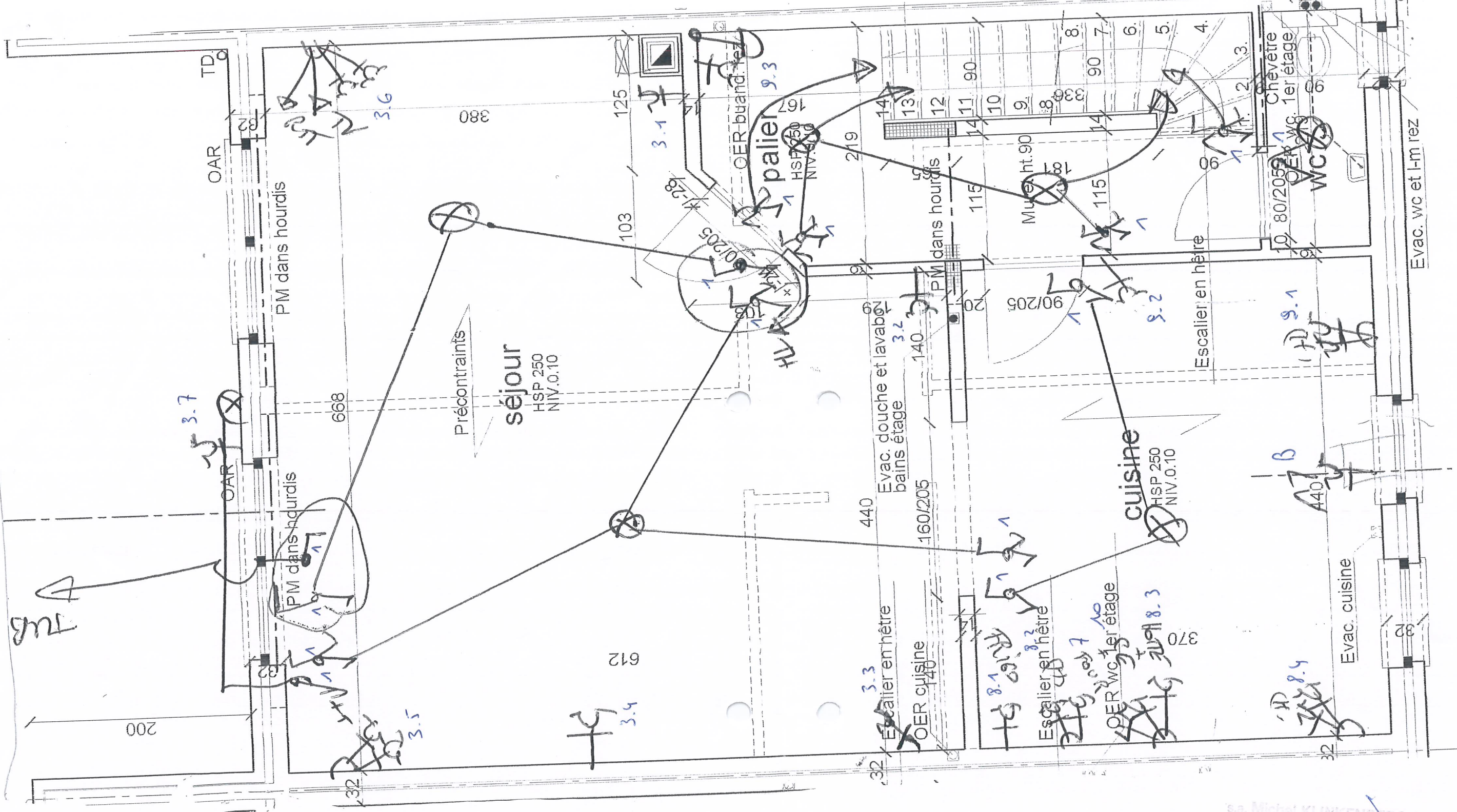
C O C  
 A A A  
 S  
 Agent

TENSION mono 230 V  
 TRI 230 V  
 TRI 400 V + N  
 COFFRET BIHORAIRE  
 COFFRET ACCU.

Suite voir feuillet n°  
 Feuillet n° 2



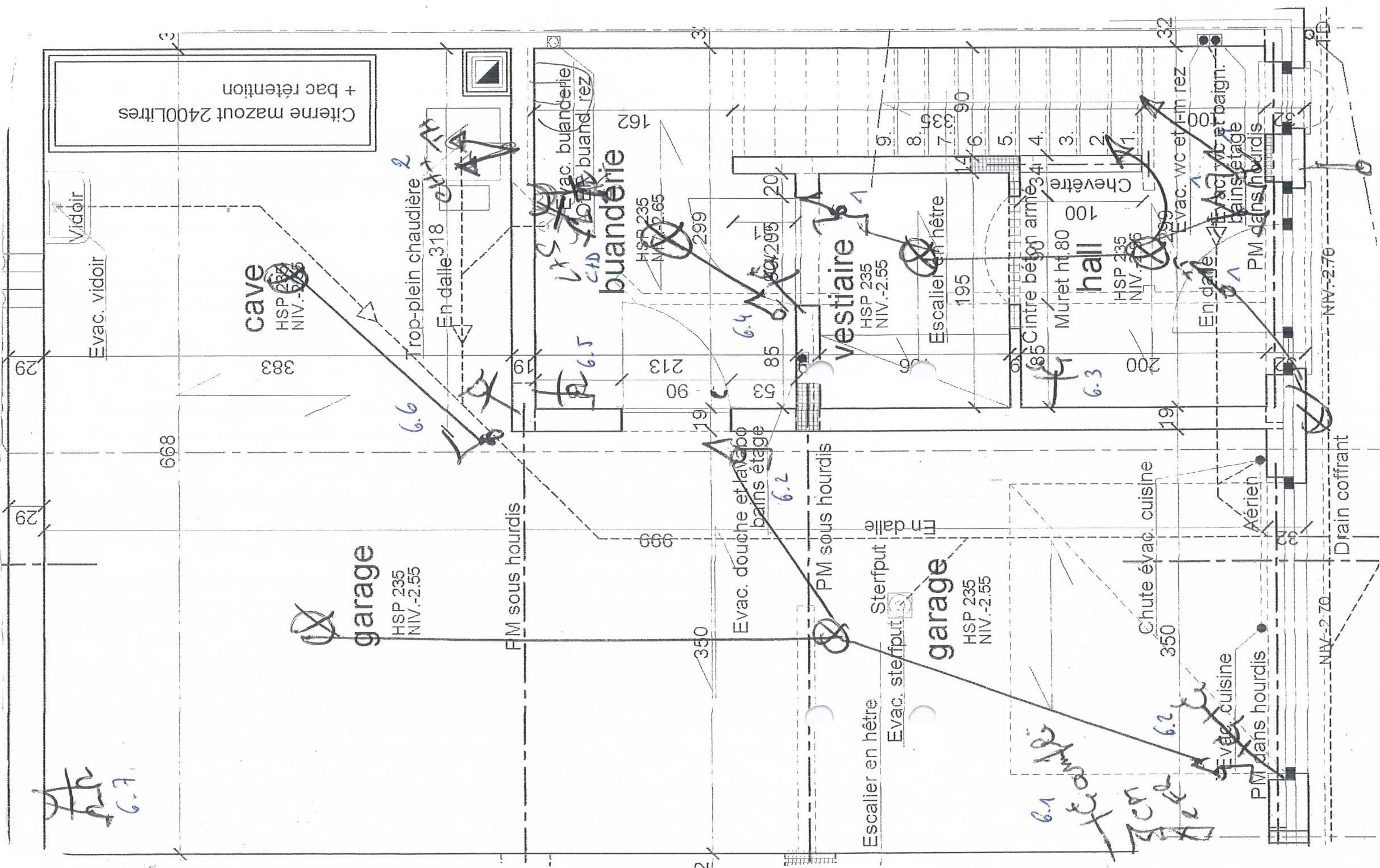




s.a. Michel KLINKENBERG & Fils  
 Rue Diquetta 1 - 4031 ANVERS  
 ☎ 04/366.0231 - ☎ 04/366.0232  
 T.V.A. BE461.430.477

CONT. IND. RELISE

11-1-1111111111



S.A. 'DE WIL' KLINKENBERG & ZONEN  
 Rue Luyckx 1 - 4031 ANGLEWIL  
 ☎ 04376 0031 - ☎ 04368 0070  
 T.V.A. BE 451.450.475

CONT. IND. BELGE  
 11-LILMARD